

Image not found or type unknown



Comment créer une société en Espagne

Par **Thomas66**, le **30/04/2013 à 10:35**

Bonjour, je voudrais ouvrir une entreprise de location de scooter électrique sur Barcelone. j'envisage d'embaucher 1 employé rémunéré au smic espagnol. Ou dois je m'adresser pour domicilier mon entreprise et quelles sont les cotisations et taxes que je devrais payer ??
Merci pour votre aide [smile3]
Thomas

Par **trichat**, le **03/05/2013 à 20:07**

Bonsoir,
Si votre activité se déroule en Espagne, vous relèverez du droit espagnol.
Il faut donc vous adresser à un organisme similaire à la "CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE", mais espagnol.
Cordialement.